

La Gazette Murinoise n° 60



Elections Départementales et Régionales
Les dimanches 20 et 27 juin 2021

SOMMAIRE

Vie communale

L'éditorial du maire	3
Au conseil municipal	4
Infos municipales	5 - 12

Vie pratique

A la découverte de l'entreprise Bazzoli	13 - 14
L'auberge des saveurs	15

Vie scolaire et périscolaire

Les écoles du RPI	16 - 21
APE-Le sou des écoles	22 - 24
Garderie La Cabotte	25 - 28

Vie associative

Le Comité des fêtes	29 - 30
Le Chœur d'Adèle	31
Club le Wellingtonia	32
Les sapeurs-pompiers	33 - 35
La gendarmerie	36

Divers

Trucs et astuces	37 - 39
Histoire de la vaccination	40 - 42
Dessin	43
Nos artisans	44

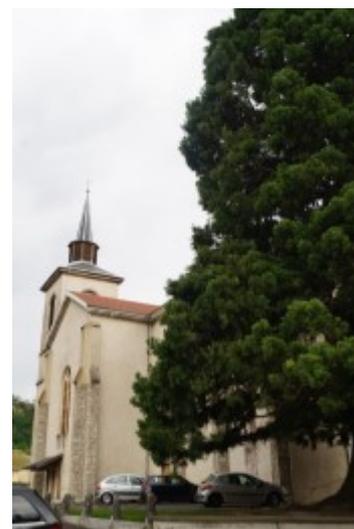


Décès

- ⇒ **BOURG Georges** le 18 février 2021
- ⇒ **ROBIN Gisèle** le 24 mars 2021
- ⇒ **GIRAUD Fernand** le 09 avril 2021

PACS

- ⇒ **MANZONI Patrick & RINGSBERTG Yan** 



JOUR DES MESSSES

- ⇒ Dimanche 25 juillet 2021
- ⇒ Dimanche 12 septembre

MAIRIE

40, place du souvenir français
38160 Murinais

Tél. : 04 76 64 23 57

E-mail : mairie@murinais.fr

Site internet : www.murinais.fr

Ouverture le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 13h à 19h.

Permanence avec les élus le mardi de 8h30 à 12h et le vendredi de 15h à 19h.



Cette année plus encore que d'habitude, nous nous languissons de l'arrivée du printemps et avec lui, la perspective de jours plus libres.

Espérant que cette pandémie s'éloigne enfin; nous pourrons nous retrouver dans notre « Auberge des saveurs » et notre salle des fêtes rénovée avec goût par les artisans locaux, aussi ce qui nous manque tant, le lien social. Ce dernier manque cruellement à notre village : les réunions du club, les animations du comité des fêtes (avec la vogue - le 1er mai - la marche murinoise), les repas à emporter de l'ACCA, les cours de dessins et de peinture animés par M. Luciani avec les enfants et adultes dans la salle des associations et bien sur l'inévitable repas des aînés à « l' Auberge des saveurs ».

La vie municipale ne s'est pas pour autant arrêtée : des décisions ont été être prises et des travaux ont pu heureusement voir le jour grâce aux subventions du Département et de la Région, qui sont toujours à nos côtés.

Eclairage public - TE38 : la commune a entrepris de continuer les travaux « rue du Bourg » (angle du cimetière) et impasse de La tranche - 7 luminaires seront installés au total.

Pour l'an prochain, nous allons procéder à l'élimination des ballons fluos rue du Bourg et place de Nancy bourg, pour uniformiser le village mais surtout avoir une énergie plus économe et plus respectueuse de l'environnement (voir article).

Concernant les investissements à venir : le conseil municipal a lancé une étude pour le remplacement de la vieille chaudière communale à « l'Auberge des saveurs », pour installer un groupe de chauffage et chauffe-eau à bois granulés.

Cette opération s'opère dans le cadre du programme soutenu par l'Ageden, visant à réduire la pollution et à améliorer les économies d'énergie, et financé par une subvention de la région Rhône Alpes Auvergne et du Département.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour la création d'un parking de 20 places rue du Bourg (en face du parking de la hall des sports). Les travaux débuteront fin 2021, début 2022 et ils sont financés à hauteur de 70% par le Conseil départemental et la Région pour le programme « aménagement de village ».

La mairie, soucieuse de l'animation et de la vie culturelle du village, va créer un lieu d'échange de livres dans le local de la « Bascule », où chacun pourra déposer et échanger des livres. Bien évidemment, la Bascule continuera sa mission de pesage public.

Enfin le PLU de la commune va devenir un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : la commune a opté pour ce changement qui se fera à partir du 1er juillet 2021, ce qui donnera une entité plus forte du Sud Grésivaudan par rapport au Scot grenoblois dont nous dépendons. Cela nous permettra d'être mieux écouté et entendu (voir article).

Votre Maire Patrice ISERABLE.

Au Conseil municipal

Vote des délibérations au Conseil Municipal

Séance du 05 février 2021

- ⇒ Mandat donné au Centre De Gestion de l'Isère (CDG38) afin de développer un contrat cadre de prestations sociales - offre de titres restaurant pour le personnel territorial.
- ⇒ Tarif des copies pour les associations , usagers.
- ⇒ Mutualisation et valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).
- ⇒ Déneigement sur la commune de Murinais.
- ⇒ Ouverture de crédits nécessaires au compte 615231 et prévoyant une reprise de cette prévision au budget primitif 2021.
- ⇒ Autorisation d'engager des demandes de subvention à différents organismes -projet future mairie.

Séance du 16 mars 2021

- ⇒ Vote du compte administratif de la commune..
- ⇒ Affectation des résultats du fonctionnement de l'exercice 2020.
- ⇒ Vote du budget primitif 2021 commune.
- ⇒ Dissolution du budget annexe Lotissement "La bonne étoile".
- ⇒ Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE).
- ⇒ Réflexion sur le référent "Ambroisie" et nomination.
- ⇒ Autorisation de demander une subvention au Département pour la réfection de la toiture du clocher.
- ⇒ Création d'un poste d'agent technique territorial et suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe.

Séance du 06 avril 2021

- ⇒ Vote du compte de gestion "Commune" exercice 2020.
- ⇒ Vote du compte de gestion "Lotissement" exercice 2021.
- ⇒ Vote du taux d'imposition 2021.
- ⇒ Approbation des statuts de la SMVIC.

[Ces délibérations sont consultables sur le site internet de la commune ou sur demande en mairie.](#)

Infos municipales



Les terres agricoles ne sont pas un terrain de jeu !

Les agriculteurs sont en colère !

Et cette fois, cela semble bien être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Champs de luzerne retournés, parcelles d'orge triticales abimées, etc...

Si les responsables de ces actions n'ont pas été identifiées, des traces de quad et de moto ont été retrouvées sur la place.

Ajouté au fait que ce n'est pas la première fois que de tels actes se produisent, ces faits sont intolérables. **C'est du non-respect !**

Nous sommes en pleine campagne, il serait peut-être bon de rappeler que les champs sont des propriétés privées et que s'y promener devrait être obligatoirement soumis à l'autorisation du propriétaire.

Il est aussi bon de rappeler que ramasser ce qui est cultivé est strictement interdit, que ce soit des noix, des fruits, etc...

Il est vrai que le travail des agriculteurs n'est pas simple.

Il est soumis aux aléas de la météo, aux actes de nuisances et de malfaisances.

Il y a assez de chemins de traverse en terre (même goudronnés) pour circuler en toute sécurité et qui permettent à chacun de s'aérer sans se gêner.

René MATUISSI

1er adjoint



Aménagement des coupes de bois Programme des travaux commandés à l'Office Nationale des Forêts



Ce programme préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, consiste dans l'entretien des parcelles par un débroussaillage manuel et par une délimitation des zones d'exploitation.

La pose d'un panneau signalétique en douglas à l'attention du public permettra de baliser l'ensemble de la zone.



Après un hiver doux, le retour du printemps est aussi celui des moustiques. Il faut se préparer dès maintenant à éviter la prolifération de ces nuisibles qui nous gâchent la vie, pendant les soirées d'été en extérieur, sans vent.

Ainsi, il faut assécher notre environnement, car ces insectes ravageurs adorent l'eau stagnante dans laquelle ils pondent leurs nombreux œufs.

C'est pourquoi quelques précautions d'usage suffisent à réduire leur nombre. Eviter toute sorte d'eau stagnante : dans les soucoupes des pots de fleurs en mettant du sable, les contenants de récupération d'eau de pluie doivent être hermétiquement fermés. Nettoyer tous les regards afin qu'il n'y ait plus de feuilles qui bloquent l'eau.

Arroser les pelouses, fleurs et jardins le matin. Il est aussi possible de s'équiper de pièges à moustiques vendus dans le commerce. **Avec tous ces petits gestes nous pouvons réduire la prolifération de ces moustiques !**



Infos municipales



SPECIAL PLU

Comme à l'accoutumé dans chaque Gazette, la mairie met en garde ses administrés !

Nous rappelons à chacun l'importance du PLU dans notre village.

Un règlement d'urbanisme a été élaboré pendant la mandature 2008-2014, et voté par la nouvelle municipalité dès 2015.

Ce PLU est obligatoire, de lui dépend l'aménagement de notre village.

Lors des travaux, quels qu'ils soient, les habitants, les architectes, les entreprises doivent venir prendre connaissance des règlements inhérents à ce PLU, de manière à rester dans la plus stricte légalité.

Les habitants, les architectes, les entreprises et les donneurs d'ordre doivent être informés de ce règlement à tout prix.

Réflexe = examen du PLU et travaux

Merci d'avance de prendre bonne note à vous tous !



La commune a donné son accord de principe pour acter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avant le 1er juillet 2021, par délibération du conseil municipal.

Pour l'élaboration du nouveau PLUi, le conseil municipal envisage des modifications telles que la mise en constructibilité de l'ancienne parcelle Baffert acquise par la commune en vue de l'installation d'un lotissement à partir de 2025/2026, et aussi d'inscrire une demande de changement de destination des bâtiments agricoles. Au moment de cette enquête, vous serez informés et pourrez vous inscrire afin d'avoir la possibilité d'exécuter un changement de destination. A voir.



Infos municipales



Au village :

- ⇒ Plantation de haies sauvages (côté hall des sports et auberge) et sur le parking devant la mairie.
- ⇒ Poids public (échange-livres en cours).
- ⇒ Réparation du mur du cimetière et goudronnage.

A la hall des sports :

- ⇒ Agrandissement et travaux intérieurs : peinture, pose de faïence, installation d'une sono d'ambiance performante, changement d'éclairage par des néons leds (économie d'énergie), pose d'un adoucisseur d'eau pour protection du calcaire (chauffe-eau, chaudière murale et lave vaisselle).

Programme triennal : le programme d'entretien triennal des chemins communaux est terminé.

Au cimetière :

- ⇒ Le cimetière est goudronné pour simplifier l'entretien et le désherbage (respect de la charte pesticide oblige).
- ⇒ Le programme de reprise de concessions se termine, une douzaine de tombes ont été reprises.
- ⇒ Réfection du mur du cimetière qui avait mauvaise allure côté route de Quincivet.

Au molok : La création d'une aire de broyage (de haies ou d'arbustes) est à l'étude au point d'apport volontaire (poubelles).

Infos municipales

DU CHANGEMENT POUR NOTRE SALLE DES FÊTES

Un permis de construire a été accordé par les services de la SMVIC, ce qui a permis la création d'un local de stockage de 15 m² à la hall des sports.

Depuis sa construction il y a plus de 20 ans, aucun travaux n'avait été fait.

Les entreprises Gay-Mery, menuiserie Rousset père et fils, Bazzoli carrelage, Vicat électricité et Giraud-Marchand maçonnerie sont intervenues sur ce projet.

L'entreprise Gay-Mery a repeint l'ensemble des murs pour harmoniser les couleurs et donner à ce lieux une nouvelle jeunesse.

La société Vicat électricité, spécialisée dans le domaine des connexions wifi, a installé un dispositif complet de sonorisation qui sera mis à disposition lors des différentes réunions ou séminaires et changement des néons qui passent en led.

Il manquait aussi de place pour le rangement des tables, des chaises et pour l'association de gym. Nous avons donc créé une extension côté nord ouest du bâtiment pour répondre à cette demande.

Le Département nous a accordé une subvention conséquente à hauteur de 70%.

La gestion de la salle est confiée à Davy Desportes, conseiller municipal, qui s'en occupera en bi nôme avec Annabelle, secrétaire de mairie.

Nous espérons tous nous réunir de nouveau prochainement dans ce lieu que nous apprécions tous.

REFECTION DU CIMETIERE

Le mur nord du cimetière fragilisé par le temps a du être démoli pour des raisons de sécurité.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Giraud-Marchand, qui a repris l'ensemble des fondations et reconstruit le mur à l'identique.

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 50% par le Département.

De plus, nous avons finalisé la reprise des concessions abandonnées au nombre de 13. Cela nous permet une mise à jour complète, ce qui nous a amené à effectuer de nombreuses recherches généalogiques.

Enfin le point d'eau a été réparé.

Infos municipales



Journée de Commémoration du 8 Mai 1945

Nous n'oublions pas nos chers disparus de la Grande Guerre et tous les partisans de la Résistance célébrés en ce jour du 8 Mai 1945.

Cette action a permis de vaincre la déferlante nazie qui s'est abattue sur la France et a redonné confiance à tout un peuple.

Aujourd'hui, en ces temps de pandémie, ils nous redonnent espoir d'une vie meilleure et nous tracent le chemin pour retrouver l'espoir.



Infos municipales

BIENVENUE A ADRIEN CARTIER

Après le départ fin avril de Jacques qui a décidé de profiter d'une évolution professionnelle, nous avons procédé au recrutement d'un nouvel agent communal.

Nous accueillons donc Adrien Cartier, 25 ans, possédant une expérience très concluante sur un poste similaire à la mairie de Saint-Vérand (qui nous l'a fortement conseillé.



Un contrat aidé en partenariat avec la mission locale de la SMVIC, pour une durée de 9 mois, a été signé. Ce contrat est renouvelable une fois. Il permet de proposer des formations à Adrien afin de lui permettre d'acquérir des compétences supplémentaires qui lui permettront d'accomplir aisément les nombreuses tâches qu'il devra réaliser.

Nous sommes heureux de l'accueillir dans notre petite commune et nous lui souhaitons d'y apporter tout son dynamisme afin de rendre notre village encore plus charmant !



Hommage à Fernand GIRAUD

Personnalité très dévouée de la commune de Murinais, Ferdinand Giraud est décédé le 9 avril 2021 à l'âge de 89 ans. Tout le long de sa vie, il a participé à la vie associative du village. Il était membre du Comité des fêtes, de la compagnie des Sapeurs-pompiers, gardien de la forêt communale et président pendant de nombreuses années de l'ACCA. Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux de Murinais présentent leurs sincères condoléances à l'épouse de Ferdinand Giraud, Marcelle, à ses enfants (Nadine, Hervé et Franck), ainsi qu'à ses petits-enfants.



Infos municipales



Les deux scrutins pour élire vos représentants au Département et à la Région doivent se tiendrons **les dimanches 20 et 27 juin 2021** dans des conditions exceptionnelles compte tenu du contexte sanitaire. Toutes les précautions seront prises afin de respecter les règles sanitaires mais aussi les gestes barrières (un circuit de vote sera mis en place afin que les personnes entrant et sortantes ne se croisent pas, gel hydroalcoolique à l'entrée obligatoire, masques...).



Le scrutin se déroulera en **salle polyvalente** de 08h à 18h.



SIRCO (Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux)

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

A DOMICILE ET AU CABINET

Résidence La Forge - 49 Place de la bascule - 38160 - Chatte

Permanence au cabinet du lundi au vendredi matin de 7h45 à 8h15
sans rendez-vous.

Le samedi matin de 7h45 à 8h15 **sur rendezvous.**

A LA DECOUVERTE DE L'ENTREPRISE BAZZOLI

Habitant de Murinais depuis 2007 et à la tête d'une entreprise de paysagiste, Samuel Bazzoli a choisi d'habiter et de travailler sur cette commune.

C'est avec un BTS aménagements paysagers qu'il a commencé à travailler dans une grosse entreprise durant 7 ans. Puis, il décide en 2007 de lancer son activité.



En effet, à ce moment là pour lui « *le seule moyen d'être heureux était de monter sa boîte et de faire ce qu'il avait envie* ». En étant au service d'une grande entreprise, il avait du mal à exprimer son savoir faire et ses goûts.

Parce que ce qui lui plaît le plus dans son métier est la «conception», c'est-à-dire de pouvoir imaginer et créer un jardin. Partir d'un terrain et de trouver des solutions adaptées pour répondre aux attentes du client, tout en gardant l'identité propre de l'entreprise.

Aujourd'hui, il ne regrette pas sa décision d'avoir créé cette société qu'il a pu développer avec 7 salariés et il en est fier.

Il a d'ailleurs pu participer en 2013 à un concours national ouvert à tout les paysagistes de France. Il fallait créer un jardin sur un thème imposé qui était : «La définition du paradis».

Sélectionnée parmi plusieurs candidats, l'entreprise Bazzoli a su se démarquer pour arriver parmi les 5 finalistes de ce concours.



Samuel BAZZOLI

Paysagiste

06.88.21.15.33

gerant@samuelbazzoli.com

www.samuelbazzoli.com



EURL Samuel Bazzoli



Main dans la main avec ses équipes, Samuel Bazzoli part à la rencontre de ses clients et aimerait de plus en plus collaborer avec des collectivités.

Dans un rayon de 30km même parfois plus loin, l'entreprise se déplace pour effectuer ses chantiers et ses bureaux d'études LinkedIn. Les chantiers sont réalisés en 2 à 8 semaines en fonction de leur importance. L'entreprise prend en charge la totalité de la construction, de la conception à la réalisation.



Ce qui est le plus demandé en général est la réalisation de terrasse de maisons (en bois, en dalle ou en carrelage) mais aussi des cours (en enrobé ou en pavés).

Depuis 4 ans, la demande ayant augmenté, la société fait des piscines en béton armé. Les employés s'occupent de tout, de la conception (comme le dépôt de permis) jusqu'au plage de piscines avec les plantations.

Contact de l'entreprise :

Téléphone : 06 88 21 15 33

Mail : gerant@samuelbazzoli.com

Facebook : EURL Samuel Bazzoli

Instagram : @samuel_bazzoli

Tous ces travaux d'aménagement sont soumis au règlement du PLU et des demandes obligatoires inhérentes faites en mairie. (DP, PC...).



L'AUBERGE DES SAVEURS



Réouverture!!



Fleur et Jean Paul vous donnent rendez vous dès à présent pour déjeuner en terrasse ou les après midi, profiter de notre parc autour d'un verre ou d'une petite collation en attendant la réouverture le soir.

Nous tenons à remercier les Murinoises et les Murinois qui pendant le confinement sont venus le Week end chercher des plats à emporter et d'ailleurs nous allons continuer.



04 76 64 23 09

ECOLE DE CHEVRIERES

Des fruits et des légumes en maternelle



Durant 4 journées entières, au mois de mars, les deux classes ont pu bénéficier de 4 demi-journées par classe durant lesquelles les enfants ont réalisé avec Maud Bonnet, artiste plasticienne, des fruits et des légumes à partir de matériaux de récupération. La « matière première » avait déjà été apportée par les enfants l'an dernier lors d'un précédent projet avec la même artiste, qui s'était interrompu à cause du premier confinement.

Pendant la première journée, les enfants ont pu découvrir et décrire des portraits du peintre italien du 16^{ème} siècle Giuseppe Arcimboldo (les saisons), dans lesquels se cachaient toutes sortes de fruits et de végétaux. Puis, chaque enfant a eu un « sac à toucher » où il a pu découvrir une matière en la touchant, la sentant, l'écoutant. (plastiques, papiers, laine, polystyrène, tissu...) Ensuite, Maud a présenté en image des fruits et des légumes qu'il a fallu nommer, puis ranger, par couleur devant la boîte de matériaux divers déjà triés selon leur couleur. Enfin, l'artiste a demandé aux enfants quels fruits et légumes ils aimeraient fabriquer, et le projet a démarré à partir de ces réponses.

Durant les 3 séances suivantes, les enfants ont tour à tour participé à différents ateliers (3 par séance) qui virent naître, grandir, grossir, se colorer et décorer les fruits et les légumes (sculpture des végétaux avec du papier et du scotch et parfois une base plus solide, peinture au tampon ou au pinceau des sculptures pour « donner vie aux fruits et légumes, décorations avec des petits morceaux de matériaux découpés pour donner du relief.) Les enfants ont aussi pu colorier un personnage d'après un portrait du peintre Arcimboldo, et également réaliser leur propre « bonhomme du jardin » avec des photos de fleurs, fruits et légumes découpées dans des magazines.

Lors de la dernière séance, certains ont pu aussi participer à la décoration des contenants des divers fruits et légumes (cagettes en bois.)

Le dernier après-midi, Maud et nos aides maternelles Marie-Gabrielle et Cécile ont installé toutes les réalisations dans le couloir de l'école et les deux classes ont pu admirer et apprécier ce travail collectif. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à s'investir ensemble dans ce projet qui demandait patience, persévérance, dextérité et coopération.

Merci à l'Association des Parents d'élèves pour le financement de ce projet.

Ce qu'ont dit les petites artistes :

« J'ai réussi à couper la laine ! »

« Mon bonhomme il a des oranges pour les oreilles ! »

« Moi j'ai collé une carotte pour la bouche ! »

« Moi c'est un bonhomme patate ! »

« On a froissé le papier journal, ça a fait une grosse boule, et mon copain il mettait du scotch blanc tout autour, beaucoup beaucoup beaucoup. C'était pour faire une fraise. »



ECOLE DE SAINT-APPOLINARD

C'est encore avec beaucoup d'enthousiasme que la classe de CE1-CE2 de St-Appolinard a réalisé son traditionnel cycle de ski de fond sur le domaine des Coulmes.



En janvier et février, l'enneigement a été suffisant pour réaliser dans de bonnes conditions les 4 premières sorties.

Des petits groupes de niveau ont permis à chacun de progresser à son rythme sur l'activité et acquérir ou renforcer les compétences d'équilibre, de déplacement et de freinage qu'exige l'activité.

Pour la dernière sortie début mars, le manque de neige a imposé d'autres choix d'activités sur le domaine, tout autant appréciées des petits et des grands : course d'orientation et randonnée.

Les élèves et les enseignants remercient vivement les personnes qui contribuent à la réalisation de ce projet : l'équipe des Coulmes (les moniteurs et les personnes du foyer) qui nous accueille très chaleureusement et toujours avec beaucoup de bienveillance, les parents qui prennent sur leur temps personnel pour nous accompagner, l'association des parents d'élèves du RPI qui donne de son temps et de son énergie pour conduire des manifestations qui finance ce beau projet, M. Ferruit en tant qu'encadrant de qualité et la mairie de Murinais.

Merci, les enfants ont passé un très bon moment, Merci à tous !



ECOLE DE MURINAIS

Ah ! mon beau château

(Chanson apprise en classe)

Nous sommes les élèves de CP/CE1 de Murinais et cette année, nous travaillons sur un projet qui s'intitule « Châteaux, seigneurs, rois, reines, princes et princesses d'antan et de nos jours ».

Nous avons travaillé sur tout ce qui constitue, caractérise et définit une seigneurie: Qu'est-ce que c'est qu'un château fort, quel rôle jouent les seigneurs, les chevaliers et les paysans.



Nous parlerons aussi du règne de Louis XIV et la construction de son fastueux château : Le château de Versailles.



Nous avons travaillé également sur le château de Beauvoir qui fait partie du patrimoine culturel de notre région « **Le Dauphiné** »».

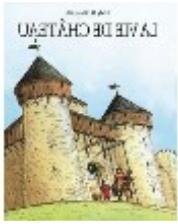
Ce château fut la résidence principale des **Dauphins du Viennois (famille de Seigneurs)** de 1258 à 1350.

Humbert II, dernier Dauphin en titre, rêvant à la cour de Naples où régnait avec éclat son oncle Robert de Sicile, se fait construire un château à la mesure des Dauphins surnommé « Le petit Versailles ». Pour plaire à sa douce Béatrice de Hongrie, Il choisit une des plus *belles vues* sur la vallée de l'Isère d'où le nom de « *Beauvoir* », situé au pied des falaises calcaires du massif du Vercors, entre Grenoble et Valence. Un château composé de 1 000 fenêtres où vivaient tumultueusement plus de 2 000 personnes dont il ne reste actuellement que des ruines.

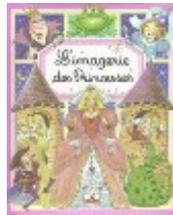
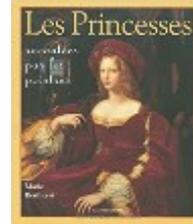
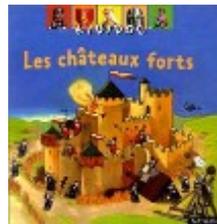
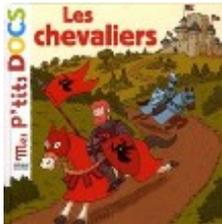


Nous parlerons aussi des rois, reines, princes et princesses actuels vivants et décédés en France, Espagne, Belgique et Angleterre.

NOTRE PROJET EST ENRICHIS PAR LA LECTURE DE PLUSIEURS LIVRES :



».



Parallèlement, nous avons participé à des ateliers de poterie menés par Madame Lachouque dans lesquels nous avons modelé une seigneurie (château fort, maisons des paysans, église, moulin, four et accessoires de vaisselle) et le blason des Dauphins.

Voici quelques œuvres :

Notre château



Quelques blasons des Dauphins et de la vaisselle





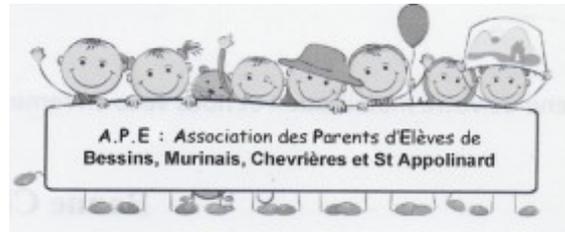
Nos artistes à l'œuvre avec toujours beaucoup d'enthousiasme !



Toute la classe de Murinais et la maîtresse remercient l'APE qui permet la réalisation de cet atelier poterie !

APE - SOUS DES ECOLES

APE, une association de parents pour les enfants



L'APE, Association des Parents des Elèves du RPI des coteaux propose généralement différentes manifestations autour de l'école et tout au long de l'année scolaire. Ces manifestations sont l'occasion pour les enfants et leurs parents de se retrouver hors des murs de l'école pour partager des moments festifs et chaleureux. Pour l'APE, ces manifestations permettent de récolter les fonds rendant possibles la mise en place, par les enseignants du RPI, de projets en lien avec les apprentissages scolaires tout au long de l'année et pour le plus grand plaisir des élèves.

Pour cette année 2020-2021, l'APE a pu débloquer un fond commun de 6 000 euros pour l'ensemble des écoles du RPI.

Voici les projets 2020-2021 que l'APE a contribué à financer :

Les classes de maternelles ont eu l'occasion de travailler sur 4 demi-journées avec la plasticienne Maud BONNET autour des fruits et légumes ce qui a donné lieu à des créations que vous pouvez découvrir dans les locaux de l'école maternelle.

Les CP/CE1 de Murinais ont reconstitué une seigneurie et le blason des Dauphins en terre cuite à l'aide de Mme LACHOUQUE sur 4 vendredis.

Les CE1/CE2 de Saint-Appolinard ont bénéficié de 5 séances d'initiation au ski de fond. Ce projet, reconduit chaque année pour le plus grand plaisir des élèves a été doté d'un budget plus conséquent au vu des frais engagés pour celui-ci. En parallèle, Mme COHET avait monté un dossier de subvention pour les transports auprès du département qui, ayant été accepté, a permis une réduction non négligeable du coût de ce projet pour l'APE.

Les cycles 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) de Chevrières se rendront au Diapason en cette fin d'année pour un spectacle offert dans le cadre du projet danse (L'APE prend en charge le coût du transport pour les 2 classes). Et les CM1/CM2 participent au projet « l'école dans le poste » en partenariat avec la radio Sud Grésivaudan.

Parallèlement à ces projets financés par l'APE, d'autres sont en cours dans les différentes classes. Projets rendus cette fois possibles grâce aux démarches réalisées par les enseignantes pour obtenir des subventions et des aides de la communauté de communes, du département ou d'autres organismes.

Ces différents financements de projets sont rendus possibles en premier lieu par votre participation active aux différents événements festifs que propose l'APE sur l'année scolaire.

Or, la crise sanitaire actuelle n'a, depuis l'année dernière, pas permis aux membres de l'association de proposer ce type de manifestations aux habitants des Côteaux

C'est donc avec des formules « à emporter » que l'APE a pu maintenir quelques actions :

- La vente des sapins de Noël :



Le vendredi 4 décembre, à la sortie des écoles, les bénévoles de l'APE étaient présents au « clos des tilleuls » pour distribuer les sapins qui avaient été pré-réservés. La vente de brioches de « La p'tite boulange » et des bricolages de Noël confectionnés par les élèves du RPI avec leur enseignant a apporté un peu de convivialité à ce moment. A noter que la « publicité » par affichage dans des commerces d'autres villages a porté ses fruits, en attirant plusieurs familles d'autres localités.

- L'opération « paniers garnis 2021 » :

Pour ce cru 2021, l'APE avait enrichi son offre et proposait 2 modalités de participation :

Pour les joueurs : la grille habituelle à remplir dont un numéro a ensuite été tiré au sort.

Pour les gourmands : un simple bon de commande pour un (ou plusieurs) panier garnis au prix coûtant des produits sélectionnés.



Cette double formule a été un succès puisqu'une dizaine de paniers supplémentaires a été composée par rapport à l'année dernière.

Pour la distribution du vendredi 9 avril, une fois encore, le confinement est venu brouiller les cartes. Et, alors que les écoles étaient closes depuis une semaine, nous pouvons saluer la réactivité des membres de l'association qui a permis de mener à bien l'opération « paniers garnis 2021 » avec plus de ponctualité que l'an dernier.

En effet, le confinement de l'année dernière avait stoppé net toutes les actions en cours et les paniers garnis commandés avaient été distribués seulement fin juin.

Cette année donc, c'est par une livraison à domicile de chaque participant ou presque que l'opération a été menée à son terme.

Ceux-ci ont pu ainsi déguster lors de ces vacances d'Avril un panier entièrement composé de produits bio et/ou locaux :

- 1 St-Marcellin et 1 St Félicien, Ferme de Blagneux, Chevrières (bio)
- 1 « pâté des Rossat » 200 g, Ferme du Rossat, St Vérand (élevage raisonné)
- 1L de jus de pommes, Damien PHILIBERT, St Antoine de l'Abbaye (bio)
- 25 cl d'huile de noix, Jérémy RUZAND, St Hilaire-du-Rosier (bio)
- 1 bouteille de bière 75 cl, brasserie de la Pleine Lune, Chabeuil (bio)
- 1 sachet de 150 g de bonbons, « Les bonbons du Vercors », Saint Just de Claix (bio).

Nous tenons ici à remercier les producteurs qui nous ont permis de composer ce panier gourmand ainsi que les participants à l'opération qui nous l'espérons sont satisfaits des produits proposés ☺

Pour la réussite de ces deux actions, nous remercions bien évidemment les bénévoles qui s'y sont investis mais aussi tous les participants, parents ou seulement habitants des côteaux, qui ont joué le jeu !!



Il y avait bien sûr d'autres réjouissances en vue, **la journée des lutins avant Noël**, **l'après-midi jeux au mois de mars**, **une animation à la buvette du diapason lors d'un spectacle** et aussi nouveauté 2021, **une journée carnaval début avril proposée par toutes les associations qui gravitent autour de l'école**. Mais, celles-ci n'ont pu être proposées au vu de la crise sanitaire actuelle. Et si cela a forcément une répercussion financière sur la trésorerie de l'association, nous déplorons aussi le manque de convivialité que cette situation génère.



Nous espérons donc que **la fête des écoles prévues le 25 ou 26 juin** pourra avoir lieu. Ainsi, **les enfants et leurs parents** pourront **se retrouver autour de divers stands de jeux**. Nous aurons aussi le plaisir de **découvrir le spectacle offert par les élèves du RPI** et préparé avec les enseignants. Enfin, et si tout se passe comme nous l'imaginons, **un repas sur place ou à emporter sera proposé...** à moins que là encore nous innovions la formule... ☺



Puis le week-end suivant, nous aurons le **plaisir de vous accueillir et de vous servir à la buvette du Rallye 2021** aux côtés des autres associations de Chevrières.

Enfin, au cœur de l'été nous aurons peut-être le plaisir de vous croiser, nous membres de l'APE en tant que bénévoles et vous, visiteurs, **lors du comice agricole 2021** qui se déroulera le 7 et 8 août 2021 à Saint-Sauveur

D'ici là, portez-vous bien !!!

Le bureau et le CA de l'APE

GARDERIE

LA CABOTTE LOU PETIOT

La garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45.

(Tarifs : 7h30 à 8h20 : 2€ / 16h20 à 17h45 : 3.10€ ou 16h20 > 18h45 : 5.10€)

3 animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Gaëlle GIROUD, Marina DAMJANOVIC et Philippe GUTIERREZ.



Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité

Comme vous pouvez vous en douter, cette année a encore été difficile pour la garderie. L'association a cumulé depuis plusieurs années des annulations de manifestations et ce, indépendamment de sa volonté. C'est pourquoi nous avons dû modifier nos manifestations et vous proposer des ventes à emporter, indispensables pour les finances de la garderie :

⇒ [Le 12 février 2021](#) : nous vous avons proposé Diot-crozet et Choucroute préparés par L'Auberge des Saveurs de Murinais ainsi qu'une sélection de bières de la brasserie des Chambarans, accompagné par un concert live à 20h avec Jessandwest, pour remplacer notre fête de la Bière.

⇒ [Le 27 mars 2021](#) : Nous vous avons proposé une gamme de chocolats fabriqués par le Croquant Chattois pour célébrer vos fêtes de Pâques.



⇒ [Le 1 er mai 2021](#) : Notre traditionnel marché aux fleurs ne pouvant se tenir, nous vous avons proposé des plantes fleuries et légumières sur commande. Vous aviez également la possibilité de commander des cabas en coton et toile de jute avec les dessins des enfants du RPI.

⇒ [Le 15 juin 2021](#) : aura lieu l'assemblée générale de l'association, si le contexte sanitaire le permet. Des postes seront à pourvoir...

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!



Les améliorations

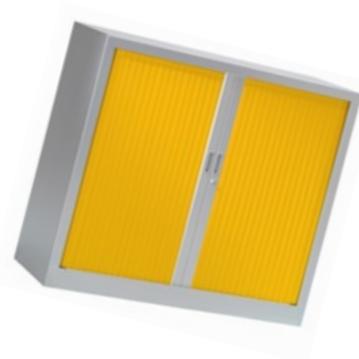
En cette fin d'année scolaire, nous allons changer le mobilier de la garderie. Une partie de celui-ci avait été récupéré ou donné, lors de sa création en juillet 2001.

En septembre 2021, les enfants pourront découvrir de nouveaux bureaux et de nouvelles chaises adaptés à leur morphologie.

Les armoires de rangements seront également changées et plus adaptées à notre structure.

Les salariés disposeront quant à eux, d'un nouveau bureau beaucoup plus fonctionnel.

Ces améliorations ont été possibles grâce à une subvention versée par le fond de développement de la vie Associative (FDVA).



Les objectifs

Nous espérons pouvoir vous retrouver dès la rentrée 2021, et partager avec vous de nouveaux moments conviviaux :

- En novembre pour la soirée beaujolais nouveau
- En décembre pour la vente d'agrumes et chocolats
- En février pour la Fête de la bière
- En mars pour la vente de Chocolat de Pâques
- En juin pour la Pink Party

Et début juillet pour la buvette du Rallye



La réalisation de ces manifestations permet de maintenir les mêmes tarifs et l'achat de matériels pour les activités des enfants.

Un GRAND MERCI à vous qui contribuez à la tenue de nos manifestations et à la pérennité de notre association.

Association Cantine Scolaire des Coteaux
30 place Vincendon Dumoulin
38160 CHEVRIERES

✉ : cantinescolairedescoteaux@gmail.com

[CSDC : Cantine Scolaire Des Coteaux](#)



L'association de la Cantine Scolaire des Coteaux propose aux familles un service de restauration scolaire sur les sites des écoles de Chevières, Murinais et St Appolinard.

Les enfants sont pris en charge et surveillés par le personnel mis à disposition de l'association par le Syndicat Intercommunal Scolaire :

- Chevières : 5 salariés
 - Murinais : 1 salarié
 - St Appolinard : 1 salarié
 - Responsable administrative :
- ⇒ Mme Gaëlle GIROUD



Cantine de murinais : distanciation physique respectée cause covid !

Les repas sont fournis en liaison froide par CECILLON traiteur à Vinay et réchauffés sur place. Les menus sont communiqués aux familles chaque mois par e-mail et sont affichés à l'extérieur de chaque site de restauration.

Pendant les récréations, les enfants jouent librement, sans être sollicités avec des jeux de concentration. En cas de mauvais temps (pluie, froid, neige), ils ont accès à la salle de motricité où des jeux calmes sont mis à leur disposition.

Dans le contexte actuel, la cantine en collaboration avec les mairies mettent tout en œuvre pour respecter toutes les mesures et conditions sanitaires.

Tarif unique pour tous les élèves : 4,10 € par repas.



Offre d'emploi : agent polyvalent

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Bessins, Chevières, Murinais et Saint Appolinard recherche un(e) agent polyvalent sur un temps non complet (22h hebdomadaire) .

Missions : Accompagnement dans le bus scolaire en départ de Saint-Appolinard ¼ d'heure le matin de 7h45 à 8h30 et ¾ d'heure le soir de 16h10 à 16h55 + Cantine scolaire (réchauffe des plats, préparation de la salle, distribution des repas, surveillance des élèves jusqu'à la reprise de l'école et ménage de 11h10 à 14h00) + Ménage de la salle de classe de Saint Appolinard (les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredi 1h le soir).

Poste à pouvoir : 02 Septembre 2021

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à M. le Président du Syndicat :
par voie postale : 10 Place Vincendon Dumoulin 38160 CHEVRIERES

Ou par mail : sis38@orange.fr

L'Actualité

Le 18 décembre 2020 : Le traditionnel repas de Noël a pu avoir lieu sur chaque site de restauration. En effet, en raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu rassembler tous les enfants du RPI sur le site de Chevrières comme les années précédentes.

Cependant le menu a tout de même été étoffé par des jus de fruits, chips et papillotes pour ne pas "casser" ce petit rituel tant apprécié par les enfants. Et nous remercions les parents ayant pu venir donner un petit coup de main ce jour-là !

Le 27 mars 2021 aurait dû avoir lieu la traditionnelle vente de pogne, St Genix et Pain d'épices. Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous avons préféré suspendre la tournée à domicile et privilégier une vente sur commande avec retrait en Drive... Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette manifestation.



Le 15 juin 2021 aura lieu l'assemblée générale de l'association, si le contexte sanitaire le permet. Des postes seront à pourvoir...

En quelques chiffres...

Chaque repas est facturé aux familles 4.10€. Ce tarif comprend la prix d'achat et une petite marge. Cette marge (0.76€/ repas) est partagée en part égal avec le SIS.

Cette somme permet à l'association l'achat de vaisselle, produits ménagers et électroménagers, jeux pour les enfants...

La somme versée au SIS permet de participer à une partie des salaires.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire est en charge des 7 salariés, répartis sur les 3 sites de restauration scolaire.

Si les familles devaient payer l'intégralité des coûts de restauration les tarifs devrait être triplés.

On compte sur vous !!!



Le Comité des Fêtes

La dernière animation du CDF remonte en 2020 pour le Noël des enfants Murinois. Pour tous les enfants de Murinais, la magie de Noël a pu avoir lieu en s'adaptant et en respectant les conditions sanitaires .



Le dimanche 20 décembre 2020 après-midi , le Père Noël en compagnie de son âne ont déambulé dans les rues du village, frappant aux portes pour distribuer aux enfants des petits sachets de friandises .

Ensuite sous le préau de la salle des fêtes , décoré de houx et d' un sapin, le père Noël et sa troupe ont présenté un joli petit spectacle.

Axelle, jeune ado, a conquis petits et grands avec une démonstration de rubans aériens. Elle était accompagnée d' un groupe de percussions, novice mais talentueux créant une chaleureuse ambiance. Les émotions , sourires et photos resteront gravés.

Depuis début 2021, aucun rendez- vous festif n' a eu lieu au grand regret de tous les bénévoles.

Malgré tout, une petite lueur d' espoir renaît permettant d' envisager l' organisation de certaines manifestations. Nous comptons sur l' amélioration de la situation sanitaire de notre pays et la levée de barrières sanitaire.



- ⇒ [Dimanche 6 juin](#) : rando pédestre « La Murinoise » avec pour la 1ère fois un parcours VTT.
- ⇒ [Samedi 11 et dimanche 12 septembre](#) : Vogue - la fête du village est en cours d'organisation : Repas raviololes, vide grenier, marché producteurs, expo vieilles voitures, concours de boule et messe en présence de la chorale "Le Chœur d' Adèle" .
- ⇒ [Dimanche 31 octobre en soirée](#) : Halloween
- ⇒ [Dimanche 19 décembre après-midi](#) : Noël pour tous les enfants murinois - Spectacle dans la salle des fêtes rénovée.
- ⇒ [Jeudi 31 décembre](#) : Réveillon de la saint Sylvestre, Espérons !....
- ⇒ [Section Gym](#) : Malheureusement, les cours de ce début d' année n' ont pas repris pour tous ces fidèles adeptes. Espérons que la saison 2021/2022 reprenne dès le 1er septembre 2021. Renseignements auprès de Françoise au 06 87 05 83 64.
- ⇒ [Opération Chocolats de Pâques \(2021\)](#) : Lors d' une animation de la Gabotte à Lou Petiot et de la Cantine Scolaire des Coteaux, le CDF a acheté 22 sachets de délicieux chocolats, en participant ainsi à la vie de deux précieuses associations du regroupement pédagogique.

Résultat de l'AG du CDF

L'assemblée générale du Comité des fêtes de l'année 2021 s'est tenue pour des raisons sanitaires à Huit Clos, pas de réunion possible avec un grand nombre de personnes.

Elle a donc été organisée par correspondance.

Le bilan moral de l'année 2020 du président et les différents bilans financiers des trésoriers ont été approuvés à l'unanimité.

L'organisation des votes et des dépouillements ont été assurés avec sérieux par quatre membres du CDF.

Résultats : tous les membres ont été élus à la majorité

Trois membres se sont retirés : Germaine Guillaubey, Bozzo Miskulin et Alain Falla.

Merci à eux d'avoir donné de leur précieux temps et d'avoir participé à la vie active de l'association.

Avec Cinq nouvelles personnes nouvelles, le CdF se compose d'un groupe de 22 membres.

Bureau directeur :

Président : Daniel Garcin

Vice-présidents : Daniel Janas et Davy Desportes

Secrétaire: Christelle Miskulin

Secrétaire- adjointe : Françoise Garcin

Trésorière: Séverine Ragache

Trésorière- adjointe : Annie Crinon

Membres actifs : Isabelle Bieri, Sylvie Lépine, Noémie Chinchila, Amélie Orlando, Aline et Jean François Amodru, François Crinon, Hubert Gouy, Pierre Charpentier, Mickaël De- Wulf, Julien Belle, Cédric Capillon, Loïc Omasta, Stéphane Blandino, et Yaël Miskulin.



Pour tous renseignements :

Daniel Garcin : 04 76 64 96 35 ou Daniel Janas 06 65 45 35 01.



[A bientôt afin de se retrouver
et de profiter de toutes ces belles
manifestations.](#)

Daniel Garcin



Le Chœur d'Adèle



Chants choral contraints au silence

Nous sommes 3,5 millions de la population à pratiquer régulièrement le chant dans une chorale en France.

La crise sanitaire a mis à l'arrêt forcé la quasi-totalité de cette activité qui est essentielle pour le bien-être des chanteurs. La forte circulation du virus, sa dangerosité ne font à ce jour aucun doute.

Mais pour ces choristes, il est humainement difficile d'y perdre un accès sensible et vivant à la culture et à un réseau d'amis.

La situation est aussi économiquement destructrice pour les Chefs de Chœur, qui, pour beaucoup ont perdu une part importante de leurs revenus. Espérons qu'avec les vaccins, une nouvelle phase s'ouvre et nous mène à une reprise progressive des activités chorales.

En attendant, le Chœur d'Adèle a su réaménager ses cours de chants en cours d'initiation au solfège (bien utile pour lire les partitions!).

Et afin de pouvoir chanter à nouveau, nous avons fait l'acquisition de masques "spécial chanteur" et les cours ont pu reprendre début mai, pour une durée de 1h30/ semaine; Tout en respectant d'une part les conditions sanitaires et d'autre part l'endroit de l'activité qui est un lieu privé d'une grande superficie donc distanciation et renouvellement d'air, d'où l'efficacité de respecter grandement le protocole sanitaire.

Programme de l'association du Chœur d'Adèle :

- ⇒ 12 septembre 2021 animation de la messe de la vogue.
- ⇒ Concert de Noël (date à confirmer).



Club le Wellingtonia

PETANQUE



Les activités du club sont en sommeil depuis le contexte de la pandémie de Covid 19, que nous connaissons tous depuis un an.

Toutes les rencontres (Assemblée Générale, Concours de Coinche et de Pétanque, Fête de l'Amitié, Repas...) ont été annulées ou

reportées.

Malgré cette situation de plus en plus pesante, il y a un peu de vie au Wellingtonia, grâce à certains adhérents qui ont repris la marche du jeudi, encadrée par Hubert Gouy.



Par groupe de six et en respectant la distanciation physique entre eux, ils ont sillonné les chemins et sentiers des alentours.

Après la trêve de l'été, la marche reprendra en septembre, ainsi que les autres activités du club, enfin nous l'espérons!!!

L'Assemblée Générale du club aura lieu en septembre ou octobre.

A BIENTÔT



Les Sapeurs-Pompiers

Projet de caserne des pompiers à Chevrières.

Profitons de ces quelques lignes pour faire un petit point de situation quant au projet de construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers sur la commune de Chevrières.

Pour mémoire, le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de l'Isère a validé, l'année dernière, par le biais des élus de son conseil d'administration, l'attribution d'une enveloppe budgétaire pour la construction d'une nouvelle caserne, en remplacement de celle existante, dans le village de Chevrières, devenue trop petite et inadaptée à la pratique de l'activité des sapeurs-pompiers.

L'ancienne municipalité avait proposé de mettre à disposition une parcelle du terrain situé à gauche à la sortie du village, en direction de Murinais et quelques pistes avaient été explorées pour la disposition du bâtiment.



Les élections municipales intervenues entre temps et les conditions sanitaires compliquées n'ont, malgré tout, pas interrompu ce processus.



Depuis, les réunions entre la municipalité, le groupement bâtiments -infrastructures du SDIS et les représentants des pompiers de Chevrières, ont permis d'avancer.

Le conseil municipal a entériné ce mois-ci la mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit du SDIS, ce qui devrait permettre de débiter les formalités de cession.



Plusieurs réunions entre les pompiers et leur groupement chargé des constructions ont permis d'estimer les besoins en termes de surface et de disposition des locaux.

Le SDIS a donc lancé au début avril un appel d'offre pour recevoir les candidatures des architectes et de leurs bureaux d'études. Les candidatures sont en train d'arriver et une esquisse de plan devrait voir le jour avant l'été.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancé de ce projet important pour les pompiers de Chevrières et les communes de leur secteur d'intervention : Chevrières, Murinais, St-Appolinard et Bessins.

Sapeurs Pompiers de Chevrières Murinais



En ces temps particuliers, les Sapeurs Pompiers de Chevrières Murinais se sont adaptés pour mener à bien leurs rendez-vous rituels de fin et début d'année.

En effet, bien que malheureusement privés de ce moment important de rencontre avec les villageois-es, ils leur ont tout de même distribué les calendriers directement dans les boîtes aux lettres des quatre communes de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint Appolinard.

Ils étaient aussi fidèles, dès 04h30 du matin, pour la traditionnelle fabrication des boudins qui s'est très bien passée : victime du succès, tout était vendu avant même la fabrication ! Les règles de réception des commandes avaient été adaptées, et les talents culinaires ont cette fois-ci encore été validés !

Les Pompiers de l'Amicale souhaitent remercier tou-te-s les habitant-e-s qui, par leur don ou leur participation, ont prouvé leur attachement à leur service local d'urgence.

A la caserne de Chevrières, 13 Sapeurs Pompiers se forment, s'entraînent et se tiennent prêts à vous secourir 24h sur 24.

Un Grand Merci à tou-te-s !
Continuons à veiller les un-e-s sur les autres !

Les Sapeurs-Pompiers

Quelques nouvelles des sapeurs-pompiers de Chevrières Murinais.

Nos deux nouveaux sapeurs, *Damien Bard* et *Laurent Patin*, sont toujours dans leur cursus de cinq semaines de formation obligatoire pour devenir sapeurs-pompiers.

Durant l'année 2020, ils ont déjà effectué deux semaines de formation, leur donnant les compétences pour les interventions de « secours à personne » (malaise, accident de la route, etc. ...) et quatre samedis, leur donnant les compétences pour les « interventions diverses » (capture d'animaux blessés, dégagement de voirie, neutralisation d'hyménoptères, inondations, etc. ...).

Damien Chanron, Frédéric Vivier, Cédric Capillon et Stéphane Colomb ont terminé leur cursus de formation de chefs d'équipe et ont reçu le grade de caporal. Ils peuvent maintenant gérer un binôme au cours des missions d'incendie.

Et comme chaque année, toute l'équipe des sapeurs-pompiers doit effectuer 40 heures de formation de maintien des acquis sur de thèmes divers (secours à personne, incendie, etc...).

Ces manœuvres se déroulent en général le dernier vendredi de chaque mois et quelques dimanches matin.

Merci à eux pour cet investissement, sur leur temps libre, au profit de la population de nos communes (Bessins, Chevrières, Murinais et St Appolinard).





La gendarmerie vous informe...

Les tapages et nuisances sonores



La vie en société nécessite une tolérance entre voisins.
Le bruit, volontaire ou non, peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intense ou qu'il dure dans le temps.

En cas de gêne, veuillez à agir dans l'ordre suivant :



1. Démarches amiables :

- informer son voisin du trouble subi ou de la gêne que l'on est susceptible de causer (fête/soirée, travaux...)
- chercher à dialoguer, solliciter un médiateur
- lui adresser une lettre simple ou recommandée



2. Faire constater le trouble :

- s'adresser au maire, à la police municipale
- s'adresser à la gendarmerie
- faire constater les nuisances par un huissier (à vos frais)



3. Déposer plainte



De jour comme de nuit, la personne bruyante s'expose à plusieurs infractions dont les peines s'échelonnent de 68€ à 15 000€ et 1 an d'emprisonnement.



Ne pas jeter sur la voie publique – Merci

TRUCS & Astuces

Une de nos administrées a eu envie de vous faire partager des petites astuces pour vous débarrasser de diverses taches tenaces !

Taches de gras

- ⇒ Absorbent le surplus de gras avec du papier absorbant. Puis, saupoudrez de terre de Sommières. Laissez agir plusieurs heures et retirez la terre de Sommières avec une brosse. Lavez en machine.
- ⇒ Ecrasez de la craie blanche. Saupoudrez la tache avec la craie. Frottez avec une brosse. Rincez et lavez en machine.
- ⇒ Frottez la tache avec de la fécule de maïs. Laissez agir 1h environ. Brossez et passez en machine.
- ⇒ Frottez activement la tache avec un savon de Marseille sec. Brossez la tache puis rincez et lavez rapidement.



Taches de chewing-gum

Placez vos vêtements au congélateur. Une fois congelé, vous retirez plus facilement le chewing-gum avec un couteau à bout rond ou une spatule.

Ca marche aussi en frottant la tache avec un glaçon directement dessus. Dans les deux cas, le chewing-gum aura durci au froid et sera bien plus facile à enlever.

Taches de café

- ⇒ Mélangez du vinaigre blanc et de l'eau froide à parts égales. Frottez la tache puis rincez. Passer en machine.
- ⇒ Dans une bassine, mélangez de l'eau froide et du sel. Faites tremper votre vêtement dedans une bonne heure. Savonnez avec du savon de Marseille, puis passez en machine.



Taches de sang : surtout pas d'eau directement sur la tache ce qui ne ferait que la fixer !

⇒ Saupoudrez la tache de gros sel et versez quelques gouttes d'eau tiède pour stimuler l'action du sel. Laissez agir au moins 2 heures pour que le sel absorbe le sang. Rincez à l'eau froide et passer en machine.

⇒ Une autre méthode consiste à faire fondre un cachet d'aspirine sur la tache avec un peu d'eau froide. Laissez agir, frottez et passer en machine.



Taches de vin rouge

- ⇒ Absorbent le surplus de vin avec du papier absorbant. Puis saupoudrez la tache de gros sel. Laissez agir 20 min puis retirez le sel. Savonnez la tache avec du savon de Marseille, rincez à l'eau froide et passez en machine.
- ⇒ Vous pouvez aussi utiliser de la terre de Sommières. Saupoudrez la tache et laissez agir environ 3h. Retirez la poudre de Sommières avec une brosse et lavez en machine.
- ⇒ Imbibez la tache de lait bouillant et laissez agir. Rincez et passez en machine.
- ⇒ Vous pouvez aussi tamponner la tache avec un peu de vin blanc. Son acidité va venir à bout de la tache. Rincez et passez en machine rapidement.



Taches de thé

- ⇒ une tache de thé sur votre polo, chemise ou votre pull blanc ? Attrapez un citron, et mettez-en quelques gouttes sur la zone tachée. Laissez agir une bonne heure, puis rincez et mettez en machine.

Taches d'herbe

- ⇒ Mettez une bonne noisette de dentifrice sur la tache et frottez avec une vieille brosse à dents. Lavez en machine dès que possible.
- ⇒ Faites tremper la zone tachée dans du vinaigre blanc pendant 30 min. Rincez et lavez en machine.
- ⇒ Frottez la tache avec de l'alcool à 90° et lavez en machine.



Taches de stylo bille / feutres



- ⇒ Imbibez un chiffon propre avec de l'alcool à 90°. Puis frottez la tache d'encre/feutre avec le chiffon. Rincez et lavez.
- ⇒ Vaporisez de la laque à cheveux directement sur la tache. Laissez sécher puis rincer le tout avec de l'eau vinaigrée en frottant.
- ⇒ Mélangez du sel fin avec un peu de jus de citron. Appliquez ce mélange sur la tache. Laissez agir 1h puis lavez normalement.

Taches de cerise



- ⇒ Faire tremper la zone tachée dans du lait pendant 2h. Puis, frottez la tache avec de l'eau savonneuse et lavez normalement. Vous pouvez aussi essayer cette astuce de grand-mère pour enlever les taches de lait de figue.

Taches de rouge à lèvres

- ⇒ Frottez la tache avec du savon de Marseille . Rincez et lavez.



Taches de fond de teint

- ⇒ Imbibez un coton avec de l'alcool à 90° et frottez la tache avec.
- ⇒ Frottez la tache avec du démaquillant. Si la tache marron n'est pas partie, frottez avec du savon de Marseille . Rincez et lavez en machine.



Taches de betteraves

- ⇒ Versez du vinaigre blanc directement sur la tache et laissez agir. Frottez, rincez et passez en machine.



Taches de cambouis

Pas besoin de produit anti tache pour votre vêtement ! Epluchez simplement une gousse d'ail. Frottez la tache avec l'ail puis passez du savon de Marseille sur la tache. Lavez en machine comme d'habitude.

Taches de transpiration

- ⇒ pour enlever une tache qui ne part pas, mélangez dans une bassine, de l'eau et 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude. Faites tremper le vêtement taché plusieurs heures dedans. Rincez et mettez en machine.
- ⇒ Une autre méthode consiste à tamponner la tache avec de l'eau vinaigrée



Taches d'encre

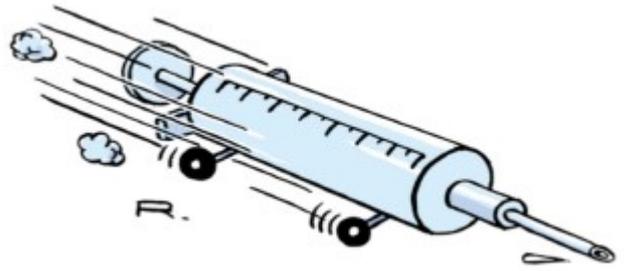
- ⇒ Faire chauffer du lait. Imbibez un chiffon propre ou une éponge et frottez la tache avec. Rincez et lavez pour faire disparaître la tache.

Et voilà, vous savez maintenant comment détacher un linge / un vêtement noir - blanc ou de couleur.



Vous voyez, avec ces recettes de grand-mère, le nettoyage des taches, ce n'est pas si difficile finalement.

L'HISTOIRE DE LA VACCINATION



La variole et la vaccine (1796)

Au 18^{ème} siècle, en Europe la Variole (appelée petite vérole au 17^{ème} siècle), avec ses pustules hautement contagieuse, fait des ravages parmi les jeunes enfants, en tuant 400 000 Européens chaque année. En Angleterre, on remarque que les fermiers ayant contacté la Vaccine (forme de variole affectant les vaches mais bénigne chez l'homme) sont protégés de la variole.

En 1796, le médecin Edward Jenner a l'idée d'inoculer chez un enfant du pus prélevé sur une fermière infectée par la vaccine. L'enfant résiste à la variole. Le Britannique devient le 1^{er} à expérimenter scientifiquement la « vaccination ».

Le 1er vaccin obligatoire (1853)

Pendant près d'un demi-siècle, les débats sur l'inoculation (ancêtre de la vaccination) ont été vifs. Fallait-elle l'imposer ou pas ? Car le procédé était encore hasardeux, et il n'y avait pas encore de couverture sociale (le système de santé ne sera mis en place par l'Etat que beaucoup plus tard).

En 1853, il faut des ouvriers en bonne santé afin d'assurer l'essor urbain et industriel du Royaume Uni qui sera le 1^{er} pays où la vaccination contre la variole devient obligatoire. A partir de là, tous les pays vont se poser la question sur l'obligation, surtout après la guerre de 1870 qui se déroule dans un contexte de résurgence brutale de la variole dans le monde entier.

En France, le vaccin antivariolique devient obligatoire en 1902.

Le dernier cas recensé de variole a été diagnostiqué en Somalie en 1977. Cette maladie qui a fait environ 300 millions de morts au cours du 20^{ème} siècle a été déclarée éradiquée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1980.

Pasteur et la rage (1885)

A la fin du 19^{ème} siècle, Louis Pasteur met au point un vaccin contre la rage à partir d'une souche atténuée du virus. La 1^{ère} injection est réalisée avec succès en 1885 sur un enfant de 9 ans mordu par un chien enragé.

BCG, Diphtérie et tétanos (années 1920)

Les années 1920 voient apparaître plusieurs vaccins :

- ⇒ En 1921, la Tuberculose qui prendra le nom des docteurs Bilié, Calmette et Guérin : BCG.
- ⇒ En 1923, La Diphtérie, la typhoïde, le choléra.
- ⇒ En 1926, le tétanos et la coqueluche.



C'est aussi à partir de cette période qu'on commence à utiliser des sels d'aluminium pour stimuler la réaction immunitaire et accroître l'efficacité des vaccins.

La fièvre jaune, Grippe, Poliomyélite (1930 à 1955)

Les efforts se concentrent d'abord sur la fièvre jaune, contre laquelle un vaccin apparaît dans les années 30, qui sera obligatoire pour séjourner en région tropicale à partir de 1967. L'Américain Jonas Salk met au point le 1er vaccin contre la grippe qui a lieu en 1944-1945 pour protéger les soldats américains venus combattre en Europe.

Puis, en 1955, il est l'auteur du 1er vaccin injectable contre la poliomyélite.

Cette maladie appelée communément « polio » est une infection de la moëlle épinière, très contagieuse, elle occasionne des paralysies à vie ou mener à la mort.

Entre 1940 et 1950, cette maladie tue plus d'un demi-million de personnes par an dans le monde.

Vaccins combinés (années 1960)

Dans les années 50-60, les vaccins trivalents voient le jour, ils offrent une protection combinée contre plusieurs maladies :

- ⇒ DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite)
- ⇒ ROR (rougeole, oreillons, rubéole).

Biotechnologies et génie génétique (1980-2018)

Après les avancées en matière de culture cellulaire, les biotechnologies et le génie génétique permettent à la vaccination de progresser.

Des vaccins modernes s'appuient sur la techno-

logie de l'ADN pour produire un antigène. Ce procédé permet le développement du vaccin contre l'hépatite B au début des années 80. Les progrès de recherche conduisent peu après à la mise au point de vaccins contre les pneumocoques, méningocoques A et C et l'*Haemophilus influenzae* de type B, responsable d'infections graves comme les méningites.

En 2006, apparaît un vaccin contre les infections à papillomavirus humain. Il permet de réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus.

En 2018, des chercheurs testent un vaccin contre le virus du Ebola, maladie virale qui sévit surtout dans les pays africains.

Les nouvelles découvertes ouvrent la porte à l'utilisation des vaccins pour d'autres maladies (cancer, allergies, maladies auto-immunes).



Coronavirus (2020 à 2021)

Le coronavirus est une famille de virus dont d'un nouveau genre a sévi depuis fin 2019 en Chine, avant de provoquer une pandémie mondiale avec 157 millions cas dont 3.27 millions de décès mais 93.2 millions de guérisons.

Pour tenter d'endiguer la propagation de la Covid 19, de nombreux pays ont pris des mesures inédites, allant de la mise en quarantaine de villes ou un confinement généralisé de la population. La Covid 19 a été rapidement placée sous la surveillance de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Centre Européen de prévention et de contrôle des maladies.

Pfizer, Moderna, Astra Zeneca, Janssen (2021)

Jamais des vaccins n'auront été conçus aussi rapidement que ceux destinés à vaincre la Covid 19.

La vaccination évite la multiplication de l'agent pathogène chez la personne vaccinée qui n'est donc plus susceptible de transmettre le virus ou la bactérie à son entourage, elle agit comme une barrière en interrompant la chaîne de transmis-

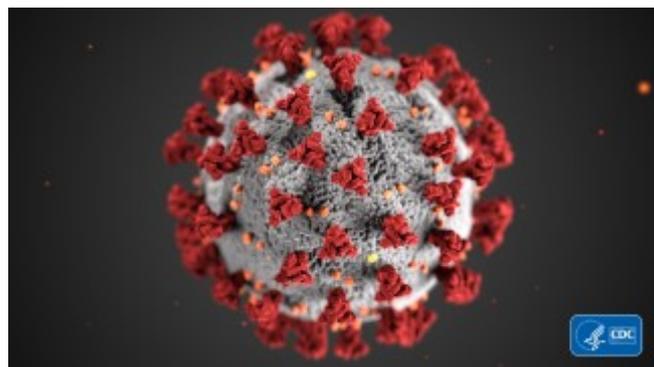
sion. En présentant le ou des antigènes à notre système immunitaire, le vaccin permet d'entraîner celui-ci à reconnaître un microbe, il prépare notre corps à le combattre quand il le rencontre sans devoir faire la maladie; C'est la mémoire immunitaire.

Plus la population est vaccinée, plus on réduit la circulation de la bactérie ou du virus concerné.

C'est pourquoi, les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la santé de tous, car ils permettent d'éviter un très grand nombre de maladies et d'épidémies.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année en pratiquant cet acte simple de prévention. Et c'est grâce à la vaccination, que la variole et la poliomyélite ont pratiquement disparu dans le monde.

Se faire vacciner est le moyen de prévention le plus efficace aujourd'hui pour lutter contre de nombreuses maladies infectieuses graves, difficiles à traiter, dont certaines avec des risques de complications et de séquelles comme le tétanos, les oreillons, la coqueluche, la rougeole, les méningites pour les plus connues mais il y en a d'autres...



A votre service

Pour apparaître sur cette page - adressez-vous en mairie.

BAZZOLI Samuel

Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33

info@samuelbazzoli.com

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68

emilie.belle@orange.fr

BIERI Isabelle

Les 3 clés

Cours de piano tous niveaux

Tel : 06 12 59 05 75

BORTOLUZZI Léo

CBM GENIE CLIMATIQUE

Chauffage, clim, installations sanitaires

Tel : 06 85 36 88 19

cbm15@wanadoo.fr

BAZZOLI CARRELAGE

Magasin & Showroom

- ❖ VENTE
- ❖ POSE
- ❖ CARRELAGE
- ❖ FAÏENCE
- ❖ CHAPE FLUIDE



Quentin BAZZOLI
carrelage@bazzoli.fr
06.75.83.29.88
04.75.02.01.05

CHAIZE Damien et REYNAUD Romain

ZRTN

Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57

2rtn38@gmail.com

CHEMIN Jean-Paul et Fleur

AUBERGE DES SAVEURS

Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09

aubergedessaveurs@orange.fr

DERDUX Jérôme

DJ BAT

Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16

contact@djbat.fr

GIROUD Céline

Coiffure à domicile
tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

ISERABLE Franck

ENGINE TRONICS

Reprogrammation auto/moto
Faisceaux électriques
Etude et réalisation électronique

Tel : 06 77 37 63 85

JOURDAN Raphaël

GAEC des Alpines

Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29

gaecdesalpines@gmail.com

MALEXIEUX Jérôme

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

Tous types de travaux

Tel : 06 63 37 88 82

PRINCET Damien et Véronique

FROMAGERIE LE MURINOIS

Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

RAGACHE André

Maçonnerie générale

Tel : 04 76 38 47 54

SABATIER Michaël

MIELLERIE DU BURDY

Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

MADLY REPORTAGE

Photographie

Tel : 04 76 38 51 40

[Web : madlyreportage.com](http://www.madlyreportage.com)

AMODRU Aline

Aide ménagère.

Paiement possible en CESU.

Tel : 06 47 84 56 37

aline.amodru@orange.fr

SOS GUEPES ET FRELONS

Destruction à toute hauteur de nid de guêpes et de frelons, dératisation. 7J/7

BOYER Teddy

Tel : 06 84 92 42 11